



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2019

Présents ou représentés (à jour de leur adhésion 2018) : 17 familles ainsi que Patrick De Bruyn, représentant de la Mairie de Villons, Jean-Luc Guillouard, maire de Colomby-Anguerny et Daniel Bour pour la Mairie d'Anisy.

Excusés : Emmanuelle Saliou,

Absent : excusé Daniel Delaunay

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités de l'année 2018
- Rapport financier et approbation des comptes 2018
- Renouvellement du conseil d'administration
- Voyage en Angleterre 2019
- Projet d'un nouveau partenariat avec l'Allemagne
- Budget prévisionnel 2019
- Questions diverses

Le quorum est largement atteint pour que l'Assemblée Générale puisse se tenir et prendre des décisions pour l'année.

1. Bilan de l'année 2018 (des activités et financier)

pour rappel : avance billets 2019 Brittany Ferries	1277.16
REPORT ATELIERS LINGUISTIQUES ANNEE 2017	300
GAIN JOURNEE CREATEURS ET VIDE GRENIERS	818.47
PERTE SOIREE CONTES ET LEGENDES	426.58
RECEPTION DES ANGLAIS (REPAS)	928.55
SORTIE TATIHOU	875.8
PERTE REELLE SUR L EXERCICE	1274.92

Un excédent a été réalisé sur la foire aux greniers et le salon des collectionneurs, mis en place depuis 4 ans, et génère un rapport de 818.47 euros cette année.

Ateliers linguistiques : Ils se sont déroulés en partie sur l'année 2018 pour 10 séances, soient 500 € avec 13 personnes inscrites tout au long de l'année. Report de paiement de 300 € sur cette année, (somme due à l'intervenante pour le dernier trimestre 2017, 6 séances). Le paiement de ces ateliers a été fait sur l'année comptable 2017 par les participants.

Accueil des Anglais : les dépenses sont plus importantes lors de l'accueil des Anglais, et pour cette année, on note le coût supplémentaire du voyage à Tatihou. La réception des anglais reste, en effet, à la charge du Comité de Jumelage. Le comité de jumelage a réglé aussi le déplacement des français à Tatihou, suite à l'absence de visites lors du dernier voyage en Angleterre. Pour 2018 une provision avait été souhaitée pour être réaffectée en 2018 au moment de l'accueil des Anglais.

Animation soirée contes à Anisy le 21 janvier 2018. Soirée reconnue de très bonne qualité mais qui n'a pas rencontré le public attendu, notamment des enfants de nos trois communes. On peut regretter que l'information n'ait pas été relayée par les écoles. Pour amoindrir cette dépense, nous avons sollicité une subvention de 100€ à la mairie d'Anisy (spectacle à Anisy, pour les enfants des communes). Cette demande n'a pas été suivie d'effet. Une perte de 426,58 euros au final a été enregistrée sur cette soirée.

Ateliers de Noël : Très grande réussite. Nous avons pu animer nos ateliers de Noël avec de très nombreux enfants. Aucun coût pour le comité de jumelage. Remerciements soutenus aux personnes qui ont apporté gracieusement non seulement leur temps mais aussi de nombreuses fournitures pour les ateliers des enfants.

Avance 30% pour le voyage en Angleterre 2019 : la réservation a été débitée sur 2018, ce qui apparaît comme une perte sur l'exercice mais qui en réalité concerne l'exercice 2019.

Banderoles : 4 banderoles ont été réalisées pour la foire aux greniers et salon des collectionneurs, pour un montant de 96 €.

Les adhérents :

Le nombre d'adhérents est conforme au prévisionnel : 22 familles pour 56 personnes.

Colomby-Anguerny : 12 familles / Anisy : 5 familles / Villons les Buissons 4 familles / Basly 1

Souhaitent se retirer en 2019 :

- les familles Jacqueline et Clarence.

Familles Adhérentes en 2018 sans correspondant côté anglais :

- Famille Cruet : sont en attente d'une famille, demande faite auprès de Moyra
- Famille Potteau : sont en attente d'une famille demande faite auprès de Moyra
- Famille Chêne, pas de famille, pas de voyage cette année
- Famille Brault, demande de famille faite, non aboutie. Ne seront pas du voyage 2019
- Famille Clarence.

Une demande d'adhésion d'une famille française au comité de Jumelage a été transmise : famille Baudouin de Colomby-Anguerny, présente à l'Assemblée Générale. Une réponse sera donnée en tenant compte des demandes déjà en cours.

Les subventions des communes :

Elles restent stables depuis maintenant deux ans :

Subventions Colomby-Anguerny : 420 €

Subvention Anisy : 200 €

Subvention Villons les Buissons : 350 €

Le Bilan 2018

BILAN FINANCIER AU 31 / 12 / 2018	
SOLDE TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE au 1 janvier 2018	3903.73
RESULTATS EXERCICE 2018	2552.08
TRESORERIE AU 31 / 12 / 2018	1351.65
Livret Epargne	4725.32
Report année 2018 Compte courant et Caisse (2.60€)	1354.25
Intérêts 2018	35.44
Solde créditeur au 1/01/2019	6115.01

L'ensemble des bilans présentés est validé à l'unanimité des présents.

2. Budget prévisionnel

Une activité ou la Foire aux greniers avec une organisation minimale.

La salle de Villons les Buissons est réservée pour le 24 mars 2019.

Voyage en Angleterre : prise en charge du car pour se rendre à East Woodhay et les visites sur place, ce qui induit un déséquilibre dans le budget (1500 euros).

3. Voyage en Angleterre du 30 mai au 2 juin.

15 cabines de 4 sont pré-réservées. Il faut gérer maintenant rapidement la répartition des cabines et voir si elles sont toutes nécessaires. Il conviendra d'en rendre un certain nombre à la Brittany Ferries, au minimum un mois avant le départ. 24 personnes inscrites pour le moment. Il manque une réponse côté français pour savoir si on a obtenu une famille pour recevoir la famille Cruet. Cette dernière reste incertaine pour ce déplacement compte tenu de la venue des canadiens à Anisy le 2 juin.

Il a été décidé de demander 100 euros par personne pour ceux qui seront 4 dans une cabine de 4 (cabine partagée) et 127 euros pour ceux qui ont choisi d'être 2 dans une cabine prévue pour 4.

Les inscriptions quasi définitives ont pu être prises au début de l'Assemblée Générale par certains. Date limitée le 8 février. (coupon remis en début de séance)

Les familles Autret et Parfait seront autonomes car elles partent une semaine avant. Ils souhaitent cependant participer sur place aux animations du jumelage. Les billets des visites seront donc à réserver.

Total des participants : 24 à 28 personnes

Moyra nous a transmis trois propositions de visites :

"Friday is the best day for a trip. There is a choice of two gardens with large houses which would be attractive to visit and these are not too far from Portsmouth. One is in the direction West from Portsmouth to the M27 (Southampton) and is near to Romsey on the road A3057. Then the coach would continue to the A34 and East Woodhay. The other is North from Portsmouth on the A32 then West on A272 to a garden called Hinton Ampner. Then the coach would continue to the A34 and East Woodhay.

I can send you details of both these gardens or I can send you details of the one which we think is the best. Our next committee meeting is 6 February. The cost for either of these visits would be less than you paid when you visited Salisbury and Stonehenge.

Another suggestion is The Museum of Army Flying near Andover".

Le vendredi est le meilleur jour pour un voyage. Il y a le choix entre deux jardins avec de grandes maisons qui seraient intéressants à visiter et ceux-ci ne sont pas trop loin de Portsmouth. L'une est dans la direction ouest de Portsmouth par l'autoroute M27 (Southampton) et est proche de Romsey sur la route A3057. Ensuite, le car continuerait sur l'A34 vers Woodhay Est. L'autre est au nord de Portsmouth sur l'A32, puis à l'ouest sur l'A272, dans un jardin appelé Hinton Ampner. Ensuite, le car continuerait sur l'A34 vers Woodhay Est.

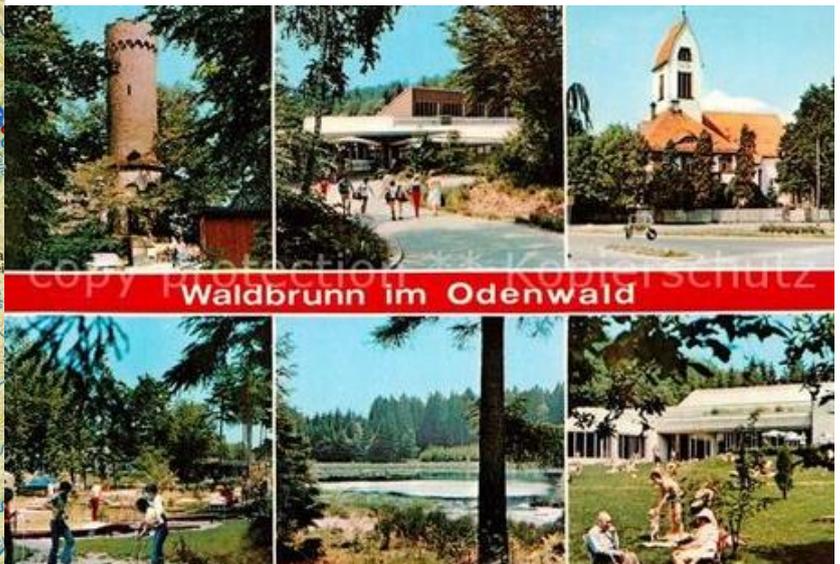
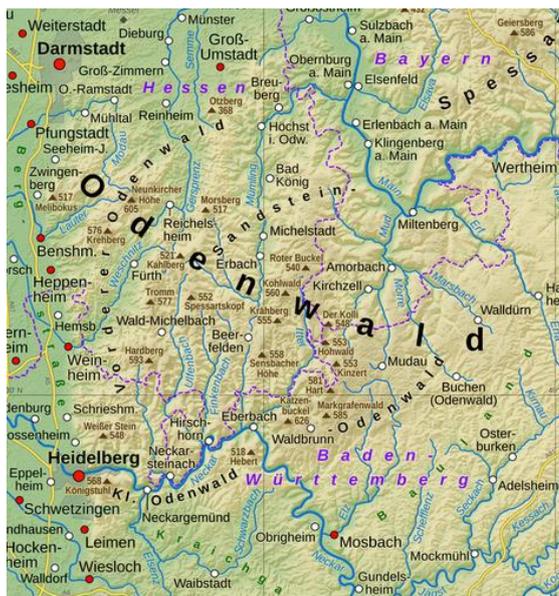
Je peux vous envoyer des détails sur ces deux jardins ou sur celui que nous pensons être le meilleur. Notre prochaine réunion du comité aura lieu le 6 février. Le coût de l'une ou l'autre de ces visites serait inférieur à celui que vous avez payé lors de votre visite à Salisbury et Stonehenge.

Une autre suggestion est le musée de l'aviation militaire près d'Andover.

4. Demande de jumelage avec l'Allemagne

La commune allemande de Waldbrunn (près de Würzburg) a répondu favorablement à notre demande de jumelage avec une commune allemande. Cette demande nous est parvenue très tardivement en décembre 2018 suite aux démarches entreprises il y a maintenant 4 années.

Environ à 50 km de Mannheim.



Un vote du nouveau CA ainsi que l'avis des trois communes seront nécessaires pour voir s'il y a une volonté avérée de poursuivre ou non ce projet. Ceci afin d'adresser une réponse claire au comité départemental des jumelages du Calvados et en direction de la commune de Waldbrunn dans un délai raisonnable.

- Jean-Luc Guillouard, Maire de Colomby-Anguery : est favorable et ne se départit pas de sa réponse d'il y a 4 ans. L'accueil, le dynamisme des allemands dans les échanges est tel que cette opportunité est tout à fait attrayante et peut redonner un peu de dynamisme à l'ensemble du comité de jumelage.
- Le représentant de la municipalité de Villons-les-Buissons : sur le principe, c'est intéressant. Mais il est réservé par rapport au fait que le Comité de Jumelage puisse actuellement gérer un deuxième

jumelage. L'élection d'un nouveau Président(e) conditionnera bien évidemment la suite. Sa proposition est d'organiser un boîtage sur les communes pour connaître l'avis des habitants et recenser le nombre des familles intéressées.

- Réponse de Nicolas Delaye, Maire d'Anisy.
Pour vous confirmer ce que nous nous sommes déjà dits l'année dernière, je trouve la démarche de développement du jumelage vers une commune allemande très intéressante et je la soutiendrai. Le fait par contre que le bureau du comité soit amené à changer pose la question de la volonté et l'investissement de ce nouveau bureau dans ce projet. Il me semble donc nécessaire au préalable de cette démarche, de pouvoir échanger avec le nouveau président et ses appuis afin de nous assurer de cet engagement total dans le projet. Si nous y allons, il faut le faire avec les moyens suffisants pour y développer un vrai partenariat.

Le débat s'établit sur la nécessité ou non de créer un autre comité de jumelage. Selon plusieurs personnes, à chaque fois qu'un autre comité de jumelage annexe se crée sur une commune, cela engendre des difficultés.

La question d'interpeller l'intercommunalité sur ce sujet est aussi évoquée, ou tout au moins tous les comités de jumelages de l'intercommunalité.

Serge rappelle que la demande d'un nouveau partenariat allemand a été faite par les trois communes sous l'égide du comité de jumelage actuel et c'est celui-ci qui est porteur du projet pour le moment.

Si la décision finale va dans le sens de la poursuite de ce projet, Serge s'est engagé à aider le nouveau CA pour la mise en œuvre de ce nouveau partenariat, s'il le souhaite. Il précise qu'il s'agit pour le moment d'engager les démarches et de tisser des liens avec la nouvelle commune allemande et qu'un jumelage ne serait pas fonctionnel avant 1 ou 2 ans, le temps de la mise en place.

Il est émis l'idée d'un sondage des habitants des 3 communes après la tenue de l'AG.

5. Composition du Conseil d'Administration et renouvellement.

Les membres actuels élus du CA sont au nombre de 12 et 3 représentants des communes.

Pour rappel : ARTICLE 9 CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration. Ce Conseil comprend de 10 à 16 membres élus et 4 membres de droit (pour ces derniers, voir article 4)

Chaque commune doit être représentée par au moins un membre élu.

7 personnes sont renouvelables en 2019 (élues en 2016)

Serge Rochefort a annoncé son départ de la présidence et du CA, il y a déjà quelques mois. Il renouvelle cette intention.

- Emmanuelle Saliou, ne souhaite pas renouveler son mandat
- Francine Rochefort : ne souhaite pas renouveler son mandat
- Annie Chêne, Cécile Potteau, Dominique Morin, Gérard Thybert représentent leur candidature.
- Michel Cruet présente sa candidature.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité des présents.

Le nouveau CA s'établit ainsi : Chêne Annie, Cruet Michel, Delaunay Daniel, Guimier Elisabeth, Heuveline Jean-Noël, Morin Dominique, Parfait Dominique, Potteau Cécile, Thybert Gérard, Yaouanc Josette et trois représentants des communes.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 22h. Le verre de l'amitié est offert par le Président.

Les membres du nouveau CA se décident d'une première date de réunion afin d'élire les membres du nouveau bureau : le **5 février à 20h30**.